



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL D'OISE

DIRECTION DES SÉCURITÉS
Bureau de la sécurité intérieure

**DEMANDE DE CARTE PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR DE VÉHICULES
MOTORISÉS A 2 OU 3 ROUES**

NOM : **Prénom** :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : **à** (Ville - Département - Pays)

Adresse complète :

.....

Code postal : **Ville ou commune** :

Adresse électronique obligatoire :@.....

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche, ainsi que l'authenticité des documents joints.

Article 441-6 du code pénal

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique (...) par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

(...)

Article 441-7 du code pénal

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (...)

2° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. (...)

A **le**

Signature



**DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'OBTENTION D'UNE CARTE
PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR
DE VÉHICULES MOTORISÉS A 2 ou 3ROUES**

1. Demande de carte professionnelle de conducteur de véhicules motorisés à 2 ou 3 roues à remplir par le demandeur;
2. Copie de votre extrait d'acte de naissance avec filiation (quelle que soit sa date d'émission)
3. Photocopie recto-verso d'un titre d'identité **en cours de validité** (carte nationale ou passeport pour la France ou un pays membre de l'Union Européenne - titre de séjour pour un pays hors de l'Union Européenne);
4. Photocopie recto-verso du permis de conduire **avec obtention de la catégorie A** en cours de validité et établi en France depuis au moins 3 ans (code des Transports – Article L3123-1 alinéa 3);
5. Certificat Médical d'aptitude physique à la conduite de moins de 2 ans, en application de l'article R 221-10 du code de la route, avec l'attestation préfectorale qui lui a été délivrée (*cachet apposé sur le certificat médical*);
6. 2 photos récentes aux normes « passeports »
7. Un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom (facture mobile non recevable) ;
en cas d'hébergement :
 - . original de l'attestation de l'hébergeant,
 - . justificatif de domicile de l'hébergeant
 - . copie de la pièce d'identité de l'hébergeant
 - . **un document officiel à votre nom et adresse** (une attestation de la Sécurité Sociale de rattachement au Val d'Oise **ou** attestation du Centre des Impôts)
8. Les justificatifs de l'aptitude ci-dessous,
 1. **soit** le relevé de carrière (*sur le site internet de l'assurance retraite*) accompagné de la copie des fiches de paie couvrant une année à temps complet (*soit un total de 1607 heures de travail*)
 2. **soit** un bilan d'une année complète
 3. **soit** l'historique de l'activité de chauffeur de taxi parisien